

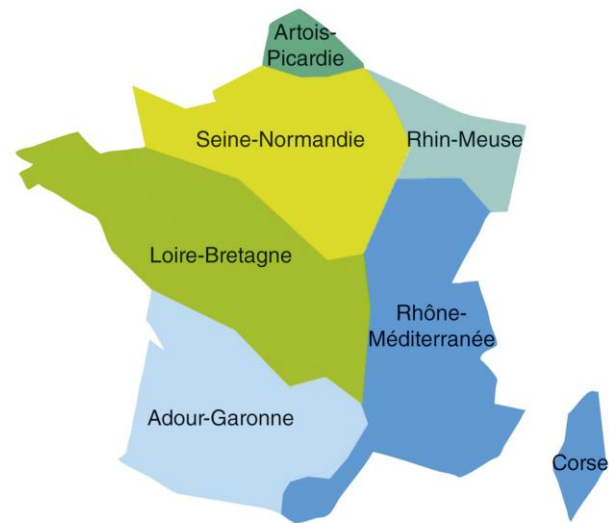


Sylvie DETOC

Directrice de la délégation Armorique – Agence de l'eau Loire-Bretagne

Une organisation géographique adaptée à la gestion de l'eau

- Pour gérer l'eau, la France métropolitaine est découpée en sept grands bassins hydrographiques, territoires cohérents pour la gestion de l'eau



Impliquer tous les acteurs de la gestion de l'eau

- **Pour gérer au mieux la ressource, il faut que l'ensemble des acteurs concernés soient impliqués, se concertent et participent aux décisions qui sont prises en matière de gestion de l'eau.**
- **C'est pourquoi dans chacun des 7 grands bassins hydrographiques métropolitains, un comité de bassin, véritable parlement de l'eau définit :**
 - ✧ les objectifs de reconquête de qualité des eaux
 - ✧ les actions à mener
 - ✧ les taux des redevances perçues par l'agence de l'eau pour financer ces actions
- **Le comité de bassin Loire-Bretagne est composé de 190 membres représentant toutes les parties prenantes de la gestion de l'eau**

Historique des actions financées par l'AEB en Bretagne

- ❑ Bilan du programme 2007-2013, sur les 8,8 M€ d'actions réalisées, l'agence de l'eau a participé à hauteur de 5,1 M€ (46%),
- ❑ 55% pour les études et travaux de restauration de la continuité,
- ❑ 30% pour les études et suivis,
- ❑ 7% pour le soutien d'effectif et
- ❑ 7% pour les actions de coordination et de communication

